

5 ANS POUR DES IDÉES



La lettre « 5 ans pour des idées » doit :

- Permettre d'alimenter le débat,
- Identifier les idées nouvelles et porteuses au sein de notre famille politique.

Vous êtes des décideurs politiques de la droite française, c'est pourquoi nous vous envoyons cette lettre qui vous donnera une base de réflexion pour construire les idées qui nous feront gagner demain.

Imaginée par une équipe de 6 jeunes engagés dans la sphère publique, « 5 ans pour des idées » que nous voulons utile, intelligente et participative pour qu'en 2017, cette lettre puisse ouvrir la voie à 5 ans pour des actes.

Julien Miro, Elisabeth Chalou-Lambert, Ziad Gebran, Boris Le Ngoc, Edouard de la Loyère, Ludivine Paoli

23 janvier 2013

LE VRAI BILAN DU GOUVERNEMENT SUR L'EMPLOI

La négociation sur la "sécurisation de l'emploi", finalisée le 11 janvier par le patronat et trois syndicats (CFDT, CFTC, CGC), doit apporter "des réponses à la question de la précarité de l'emploi et des éléments extrêmement importants pour l'adaptation des entreprises", estime le ministre du travail, Michel Sapin.

Alors que 84% des Français assignent au gouvernement comme priorité absolue la lutte contre le chômage (RTL, Harris Interactive Janvier 2013), 2013 risque d'être une année noire si le gouvernement n'adopte pas une véritable politique de flexi-sécurité.

L'INEFFICACITE DES PREMIERES MESURES DU GOUVERNEMENT

Une autre voie pour la taxation des contrats courts

« Je le trouve logique, sur le plan du financement de l'assurance-chômage. Mais il n'est pas du tout certain que cela soit bénéfique en termes de création d'emplois, surtout dans une période où la conjoncture est très dégradée »

Eric Heyer, Observatoire Français des Conjonctures Economiques, Le Monde, 12 janvier 2013

« Une solution pourrait être de substituer à l'actuel débat sur cette taxation un débat sur les modalités de l'introduction ou de l'augmentation de parties variables dans les salaires actuels, contractualisée et assise sur l'évolution de l'entreprise. [...] Bien sûr cette flexibilité devrait être assortie de sauvegardes : être décidée par les partenaires sociaux, garantir une clause de retour à meilleure fortune, ne pas baisser les rémunérations au-dessous des allocations chômage... »

Xavier de Yurbe, Les Echos, 8 janvier 2013

L'effet d'aubaine possible sur les contrats de génération

« Le risque de la mesure est de produire un effet d'aubaine où les entreprises qui avaient prévues d'embaucher des jeunes sans licencier des seniors vont profiter des aides fiscales, renchérissant ainsi les emplois créés. »

Serge Guérin, sociologue, Newsring, 18 avril 2012

Plus de 60% des directeurs des ressources humaines estiment que le contrat de génération ne favorisera pas l'emploi des jeunes

73,7% estiment qu'il ne va pas favoriser une pérennisation de l'emploi des jeunes.

Enquête de l'Association Nationale des Directeurs de Ressources Humaines (ANDRH), décembre 2012



Les conséquences du financement de la généralisation de la complémentaire santé par une hausse des prélèvements sociaux

« Cela va augmenter le coût du travail alors que les cotisations sociales en France sont déjà les plus élevées des pays de l'OCDE. En outre, cela vient rogner une partie des bénéfices attendus du crédit d'impôt compétitivité »

Hervé Boulhol, Université Paris I Panthéon-Sorbonne et OCDE Centre d'économie de la Sorbonne, Les Echos, 15 janvier 2013

LE GOUVERNEMENT NE VA PAS ASSEZ LOIN SUR LA FLEXISECURITE

Aucune mesure sur la formation professionnelle continue

« Le véritable levier de la mobilité des salariés reste la formation. Chaque année, 150 000 jeunes quittent le système éducatif sans qualification. Quel avenir professionnel peut-on leur proposer ? Seule une formation continue de qualité pourra leur permettre de réussir sur le marché de l'emploi. Or malgré les 30 milliards d'euros dépensés chaque année dans la formation professionnelle, celle-ci bénéficie avant tout aux plus diplômés. Et il y a peu de chances que le compte personnel de formation prévu à l'article 5 de l'accord du 11 janvier suffise à rendre le système efficace pour ceux qui en ont vraiment besoin. »

Angèle Malâtre-Lansac, directrice des études de l'Institut Montaigne, Le Monde, 17 janvier 2013

Pas de réforme de l'assurance-chômage

S'agissant des droits à l'assurance-chômage, « les partenaires sociaux veilleront à ne pas aggraver ainsi le déséquilibre financier du régime d'assurance chômage »

Extrait de l'article 3 de l'accord du 11 janvier 2013

2,7 milliards d'euros de déficit prévisionnel en 2012

5 milliards d'euros de déficit prévisionnel en 2013

+ 178 800 chômeurs en 2013

Prévisions de l'UNEDIC, 14 janvier 2013



Pour plus d'informations :

contact@5anspourdesidees.fr

www.5anspourdesidees.fr